

20 juil 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 20 juillet 2004](#)

Suivi des dépenses en soins de santé

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a chargé ce dernier de l'exécution des mesures concernant l'amélioration du suivi des dépenses en soins de santé.

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a chargé ce dernier de l'exécution des mesures concernant l'amélioration du suivi des dépenses en soins de santé.

Ces mesures découlent du rapport transmis par la task-force chargée de l'élaboration de propositions détaillées et d'adaptations réglementaires. Elles portent sur :- la fiabilité et la stabilité des données,- le lien entre la tendance réelle des dépenses et l'évaluation comptable,- le suivi des dépenses,- le processus d'objectif budgétaire. La task force poursuivra en automne ses travaux concernant les points qui n'ont pas encore été clôturés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe